

CAN Croissance équilibrée canadienne II 75/75 (PP)[†]

31 mars 2026

Un fonds d'actions de valeur qui investit dans un large éventail d'entreprises canadiennes de petite à grande capitalisation afin de viser l'équilibre entre la croissance et les revenus en intérêts.

Ce fonds vous convient-il?

- Vous cherchez à préserver votre investissement, tout en le laissant croître.
- Vous souhaitez investir dans les actions ordinaires (ou leurs équivalents) d'entreprises canadiennes et les placements à revenu fixe.
- Vous êtes prêt à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

COTE DE RISQUE



Catégorie de fonds
Équilibrés canadiens d'actions

Date de création
09 juillet 2018

Ratio des frais de gestion (RFG)*
1,37 %
(31 décembre 2023)

Gestion du fonds
Placements Mackenzie

Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 janvier 2026)



Répartition de l'actif (%)

| | |
|-------------------------|------|
| Actions canadiennes | 36,9 |
| Obligations Domestiques | 30,5 |
| Actions américaines | 23,0 |
| Obligations Étrangères | 3,9 |
| Actions internationales | 3,9 |
| Espèces et équivalents | 1,6 |
| Autres | 0,2 |



Répartition géographique (%)

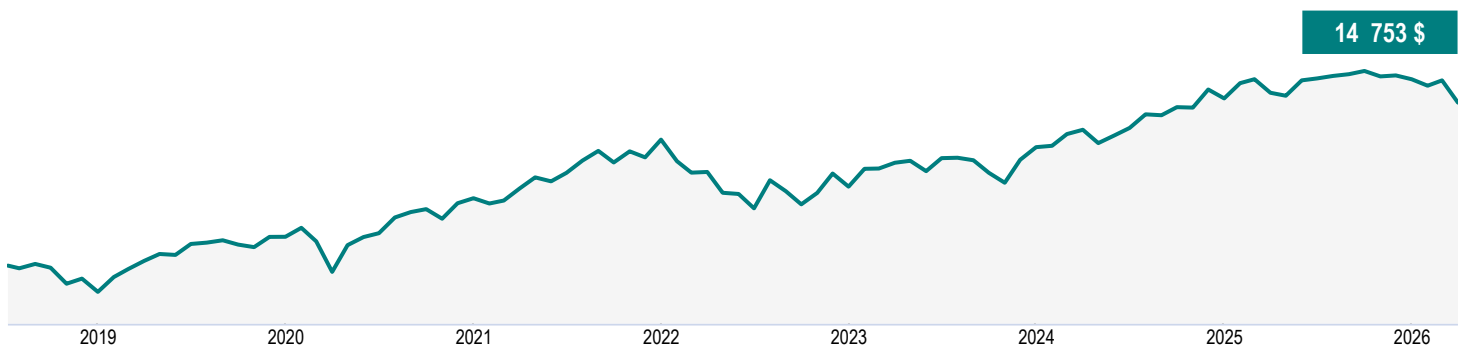
| | |
|----------------|------|
| Canada | 69,1 |
| États-Unis | 24,5 |
| Royaume-Uni | 2,4 |
| Irlande | 1,2 |
| Autre | 1,2 |
| Multi-National | 0,5 |
| Chili | 0,4 |
| Italie | 0,3 |
| Allemagne | 0,1 |
| Autres | 0,3 |



Répartition sectorielle (%)

| | |
|----------------------------|------|
| Revenu fixe | 34,5 |
| Services financiers | 16,6 |
| Technologie | 13,2 |
| Services aux consommateurs | 10,1 |
| Services industriels | 7,6 |
| Soins de santé | 5,0 |
| Matériaux de base | 4,9 |
| Immobilier | 3,6 |
| Espèces et quasi-espèces | 1,6 |
| Autres | 2,9 |

Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



CAN Croissance équilibrée canadienne II 75/75 (PP)[†]

31 mars 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 janvier 2026)

| Principaux titres | % |
|---|-------------|
| Banque Royale du Canada | 4,0 |
| Banque Toronto-Dominion | 3,4 |
| Franco-Nevada Corp | 3,2 |
| Ontario Province 3.95% 02-Dec-2035 | 2,7 |
| Microsoft Corp | 2,3 |
| Gouvernement du Canada 3,25 % 01-jun-2035 | 2,3 |
| Brookfield Asset Management Ltd - catégorie A | 2,3 |
| Stantec Inc | 1,9 |
| Boyd Group Services Inc | 1,9 |
| TMX Group Ltd | 1,8 |
| Répartition totale des principaux titres | 25,8 |

| Caractéristiques du portefeuille | |
|---|--------------|
| Écart-type | 7,29 % |
| Rendement du dividende | 1,27 % |
| Rendement à l'échéance | 3,94 % |
| Durée (années) | 7,79 |
| Coupon | 4,14 % |
| Cote de crédit moyenne | A+ |
| Capitalisation boursière moyenne (millions) | 889 762,4 \$ |

Actifs nets (millions de \$)
13,4 \$

Cours
14,75 \$

Nombre de titres
1003

Placement initial minimal
500 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGD0971

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

| 1 MO | 3 MO | ACJ | 1 AN | 3 ANS | 5 ANS | 10 ANS | DEPUIS CRÉATION |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|-----------------|
| -4,21 | -4,41 | -4,41 | -1,91 | 4,31 | 3,79 | - | 5,16 |

Rendements par année civile (%)

| 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 |
|------|-------|------|--------|-------|-------|-------|------|
| 3,75 | 10,57 | 9,36 | -10,03 | 14,28 | 10,37 | 17,39 | - |

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 août 2018 - 31 mars 2026)

| Meilleur rendement | Date de fin de la meilleure période | Pire rendement | Date de fin de la pire période | Rendement moyen | % des périodes de rendement positif | Nombre de périodes positives | Nombre de périodes négatives |
|--------------------|-------------------------------------|----------------|--------------------------------|-----------------|-------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| 8,91 % | mars 2025 | 3,79 % | mars 2026 | 6,29 % | 100,00 % | 33 | 0 |

CAN Croissance équilibrée canadienne II 75/75 (PP)[†]

31 mars 2026

Commentaire du fonds T4 2025

Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.

Commentaires sur les marchés

L'économie canadienne a montré des signes de pression au quatrième trimestre, car les droits de douane américains et l'affaiblissement des flux commerciaux ont continué de peser sur le secteur manufacturier et les exportations. La confiance des entreprises a fléchi et la dynamique du marché du travail s'est estompée, bien que les dépenses des ménages soient demeurées stables à l'approche de la fin de l'année.

La Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 2,25 % en décembre à la suite de sa réduction de 25 points de base en octobre, citant le ralentissement de l'inflation et l'incertitude économique persistante. Le taux de chômage au Canada a augmenté pour s'établir à 6,8 % en décembre, la croissance de la population active ayant surpassé l'embauche et les secteurs sensibles au commerce ayant montré de nouveaux signes de faiblesse.

Le marché canadien des titres à revenu fixe a enregistré des gains modestes au quatrième trimestre en raison de l'atténuation de l'inflation et d'une politique monétaire stable en fin de trimestre. Le rendement de l'obligation du gouvernement du Canada de 10 ans a terminé le mois de décembre à 3,43 %, comparativement à 3,18 % au début du trimestre. Les cours des obligations d'État ont reculé et ont été à la traîne de ceux des obligations de sociétés, qui ont progressé. Les obligations à rendement élevé ont également affiché des gains, soutenues par le redressement des actions en fin d'année et la demande des investisseurs pour le portage dans un contexte de taux plus bas.

Les marchés boursiers nord-américains ont progressé. L'indice composé S&P/TSX a progressé, la vigueur du secteur des matériaux ayant contrebalancé le ralentissement du secteur de l'énergie. L'indice S&P 500 a également avancé, les bénéfices des sociétés étant demeurés solides. La position de chef de file sur le marché a commencé à s'élargir, les sociétés plus défensives affichant une amélioration, tandis que les secteurs des technologies de l'information et des services de communication sont restés influents. La baisse des prix du pétrole a pesé sur les actions du secteur de l'énergie.

Rendement

La sélection des titres dans les secteurs de l'immobilier et des services d'intérêt public a contribué au rendement du fonds. La sous-pondération du secteur des biens de consommation de base a aussi stimulé le rendement. Une position dans Aritzia inc. et l'absence d'exposition à Enbridge inc. ont favorisé le rendement. Aritzia a annoncé une forte croissance de ses revenus aux États-Unis en novembre.

La sélection des titres dans les secteurs des technologies de l'information, des produits financiers et des soins de santé a nuí au rendement du fonds. La surpondération et la sélection des titres dans le secteur des produits industriels ont également été défavorables au rendement. Les placements dans Linde PLC et Fastenal Co. ont pesé sur la performance. Le ralentissement de l'activité dans le secteur des produits industriels a miné la confiance à court terme envers Linde. Le cours de l'action Fastenal a reculé lorsque les investisseurs ont pris des profits après qu'elle a atteint un sommet historique en août.

CAN Croissance équilibrée canadienne II 75/75 (PP)†

31 mars 2026

En ce qui concerne les titres à revenu fixe, les obligations de sociétés à court terme ont contribué au rendement du fonds, tandis que la sous-pondération et la durée plus longue (sensibilité aux taux d'intérêt) des obligations du gouvernement fédéral ont nu au rendement. Un placement dans les obligations du gouvernement du Canada (3,25 %, 1er juin 2035) a miné le rendement.

Activité du portefeuille

Un placement dans Eli Lilly and Co. a été ajouté au fonds. Le sous-conseiller estime que la société a de solides perspectives de croissance après une période difficile pour le secteur des soins de santé à la suite de la pandémie de COVID-19. Une position dans Barrick Gold Corp. a été ajoutée afin d'accroître l'exposition à l'or. Un placement dans CPPIB Capital Inc. (4,3 %, 2 juin 2034) a également été ajouté au cours du trimestre.

Le fonds a accru son placement dans Alphabet Inc. afin de tirer parti du potentiel de croissance de ce que le sous-conseiller considère comme un chef de file précoce en matière d'intelligence artificielle (IA). Un placement dans Amphenol Corp. a été étoffé, le sous-conseiller estimant que l'entreprise est bien positionnée pour servir divers secteurs bénéficiant des occasions liées aux infrastructures d'IA.

Un placement dans Verisk Analytics Inc. a été vendu, car le sous-conseiller était d'avis que l'élimination des intermédiaires permise par l'IA avait refroidi la confiance des investisseurs. Une position dans Marsh & McLennan Cos. inc. a également été vendue pour réduire l'exposition à l'assurance de dommages, dans un contexte de resserrement des marges.

Les placements du fonds dans Automatic Data Processing Inc. et Constellation Software Inc. ont été réduits.

CAN Croissance équilibrée canadienne II 75/75 (PP)[†]

31 mars 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 déc. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 déc. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Croissance équilibrée canadienne II 75/75 (PP)[†]

31 mars 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

